



SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys)

Chargé(e) de mission cours d'eau

Date de publication : 17/03/2017

Date limite de candidature : 20/04/2017

Date prévue du recrutement : Avril/Mai 2017

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : TECHNICIEN
INGENIEUR
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Préparation et exécution des marchés publics ;
Animation, information, sensibilisation des riverains et des élus ;
Suivi d'études et de travaux ;
Réalisation d'analyses terrain et de documents techniques ;
Réalisation et suivi des demandes de subventions ;
Rédaction de dossiers réglementaires (DIG, dossiers loi sur l'eau...) ;
Mise en œuvre d'un outil de suivi de l'état des cours d'eau et de protocoles de terrain ;
Contribution à l'élaboration des documents de communication du SYMSAGEL (plaquette, site internet...) ;
Contribution à la rédaction des documents de planification de l'EPTB Lys/SYMSAGEL (PAPI, SLGRI, SAGE)
Contribution à la cartographie de définition des cours d'eau et fossés du bassin versant ;
Organisation des réunions de concertation avec les différents acteurs concernés (collectivités, agriculteurs, associations d'inondés, riverains...) ;
Participation aux séminaires, réunions, visites de terrain ;
Valorisation et exploitation de l'application du SYMSAGEL dédiée au signalement des problématiques recensées sur le cours d'eau ;
Actions de formation aux bonnes pratiques des personnels des EPCI assurant les opérations d'entretien des cours d'eau et suivi des réalisations ;
Encadrement éventuel d'appuis techniques temporaires ;
Travail en collaboration avec les techniciens des EPCI du territoire ;
Mise en place, à l'échelle du bassin versant, d'un dispositif de lutte coordonnée contre les espèces invasives animales ou végétales (cartographie des espèces, organisation des interventions, relations avec les GDON et les EPCI, ...).
Les missions seront réalisées en complémentarité avec les autres missions exercées par le syndicat.
Participation ponctuelle à la mise en œuvre du PAPI ;
Contribution à la mise en œuvre du protocole de Zones d'Inondation Constatée.

Profil recherché : Formation dans le domaine environnemental souhaitée ;
Expérience professionnelle souhaitée dans des missions similaires et la conduite de projet ;
Connaissance des collectivités territoriales et des procédures de marchés publics (Rédaction de marchés publics d'études/travaux associés aux actions du contrat) ;
Connaissance des acteurs et de la réglementation dans le domaine de l'eau ;
Aptitude à la conduite de réunions, à la négociation et à la concertation ;
Pilotage de prestataires extérieurs chargés des études ou des travaux ;
Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
Maîtrise des outils informatiques usuels et des SIG (QGIS) ;
Autonomie, rigueur, disponibilité, sens de l'initiative et du travail en équipe.
Permis B : déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire du PAPI de la Lys et auprès des partenaires institutionnels.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : NOEUX-LES-MINES

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Horaires pause méridienne :

Autre(s) pause(s) :

Heures supplémentaires :

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

Modalités congés annuels et RTT:

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : DGS ou DGSA

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Famille(s) des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) :

Relations (interlocuteurs externes) :

Réunions auxquelles
participe l'agent :

Commissions auxquelles
participe l'agent :

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire
SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
de la Lys)
138 bis rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.